Lettre d'information

des sites Natura 2000 des Gorges du Tarn, de la Jonte & des Causses

NATURA 2000

Lettre n°9 (décembre 2016)

Circaète Jean-le-Blanc

Les Arcs St-Pierre

Jasse - Sauveterre

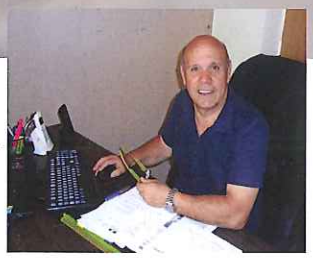

Voilà déjà huit ans que nous travaillons sur NATURA 2000 dans ce beau territoire des Gorges du Tarn et de la Jonte, huit ans que nous nous concertons pour faire émerger et évoluer des projets.

L'appropriation de la démarche Natura 2000 sur le territoire n'est plus à démontrer, nombreuses sont les actions qui le confirment. De par la volonté des acteurs de ce site et un travail partenarial de fond, la diversité des espèces et habitats d'intérêts communautaires est mise en valeur.

L'année 2016 a été marquée par la poursuite des contrats Natura 2000 ainsi que par l'ensemble des suivis réalisés sur les espèces d'intérêt communautaire, mais également par des actions de communication et d'information à destination du public. Une déception toutefois, au niveau agricole, le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) présenté à la région n'a pas été retenu. Pour 2016, aucun contrat agricole n'a donc pu être réalisé. Néanmoins, un nouveau projet a été déposé pour la campagne 2017.

Depuis cette année, la gestion du site habitat « Causse Méjean » a été reprise par le Syndicat mixte du Grand Site des Gorges du Tarn et de la Jonte. Il reprend un nouvel élan, la dynamique locale et les projets autour des Arcs de St-Pierre se concrétisent dans l'objectif de mettre en valeur ce site fabuleux.

Nous nous devons de conserver ce dynamisme, en cette période parfois difficile où les projets de territoires ont du mal à s'affirmer. Gardons à l'esprit cette note positive afin de tendre toujours vers le meilleur pour le développement local et patrimonial de ce magnifique territoire où l'Homme et la nature ne font qu'un.

Jean-Luc AIGOUY
Président du Syndicat Mixte du Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses

Syndicat mixte Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses

Fédération Départementale des Chasseurs de la Lozère

Liberté • Égalité • Fraternité République Française — Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Union Européenne — Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

l'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon avec le FEADER

Bilan des principales actio

Février à Juin : Suivis des couples de rapaces au sein des Gorges du Tarn

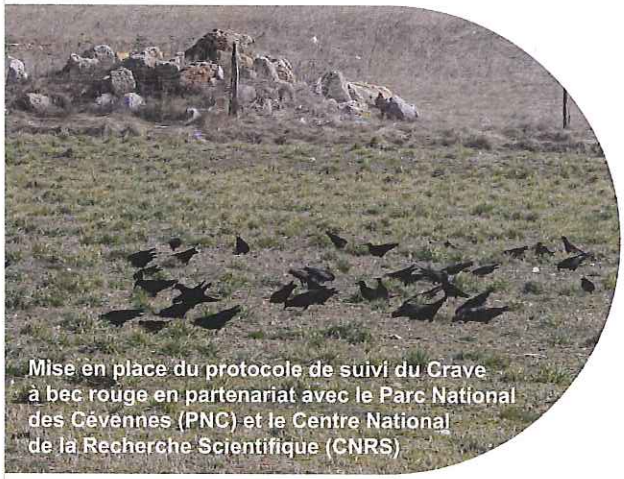

Mise en place du protocole de suivi du Crave à bec rouge en partenariat avec le Parc National des Cévennes (PNC) et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)

Comptage des Craves à l'aide de la longue vue en période hivernale sur les Causses Sauveterre et Méjean

Site «habitat» des Gorges du Tarn Suivis des stations de Sabot de Vénus avec le CNRS et sensibilisation du public en période de floraison

Contrats « agricoles »:

- 2016 : pas de nouvelles MAEC (Mesures Agro-Environnementales et climatiques) réalisées puisque le PAEC (Programme Agro-Environnemental et climatique) n'a pas était validé par la région.
- 2017 : Présentation d'un nouveau dossier à la Région.

Contrats « ni-agricole-ni-forestier » :

- 1 lavogne réhabilitée
- 3 dossiers en cours pour 2017.

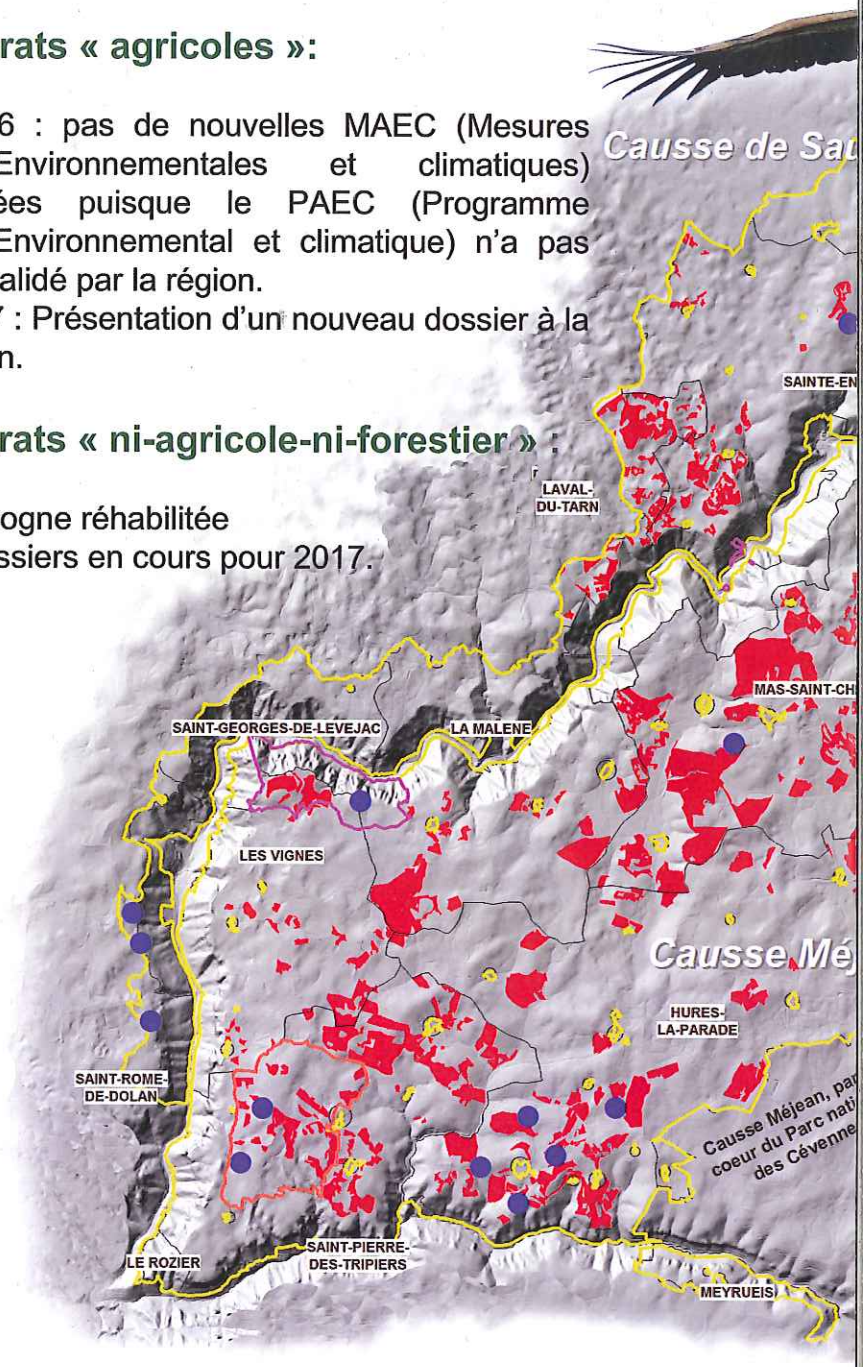

Inventaire du petit patrimoine agropastoral :

L'activité pastorale a façonné et façonne toujours le paysage caussenard. Depuis 2011, la région des Causses et Cévennes a été inscrite au patrimoine mondial de l'UNESO. C'est dans ce cadre qu'un important travail d'inventaire a été engagé en 2016 en partenariat avec l'Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes au sein de la ZPS des « Gorges du Tarn et de la Jonte ». En effet, les lavognes, cazelles, jasses et autres clapas font l'objet d'un inventaire minutieux. En plus d'être les témoins d'un passé agropastoral important, ces derniers servent d'abris et de refuges pour une grande partie de la faune sauvage dont des espèces d'intérêt communautaire (Chouette chevêche, Chauves-souris, reptiles, amphibiens...).

ons NATURA 2000 en 2016

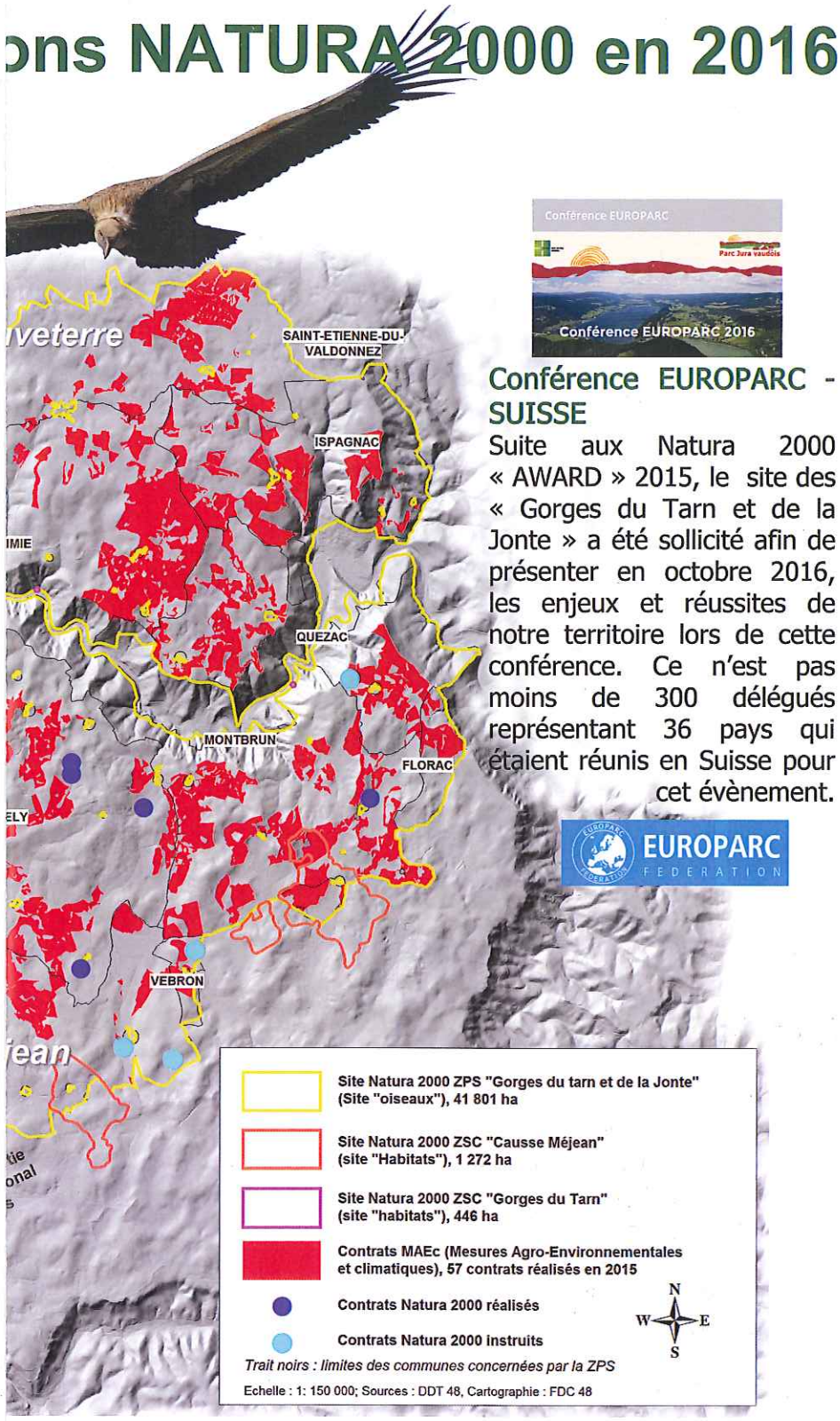

Conférence EUROPARC - SUISSE

Suite aux Natura 2000 « AWARD » 2015, le site des « Gorges du Tarn et de la Jonte » a été sollicité afin de présenter en octobre 2016, les enjeux et réussites de notre territoire lors de cette conférence. Ce n'est pas moins de 300 délégués représentant 36 pays qui étaient réunis en Suisse pour cet évènement.

EUROPARC FEDERATION

Réhabilitation dune lavogne dans le cadre d'un contrat NATURA 2000 au Fraïsse

Site habitat «Causse Méjean» Réflexion autour du projet d'aménagement des Arcs de St Pierre pour l'information et la canalisation du public

Exemple de fréquentation des lavognes Natura 2000 par des espèces d'intérêt communautaire. Ici des Vautours moines et fauves

Réalisation d'une exposition «Des oiseaux,des Gibiers et des Hommes» grâce au concours «Natura 2000 Award 2015». En exposition sur Ste Enimie en période estivale et à Meyrueis depuis l'automne2016

Communication & autres actions en 2016

- Rencontre nationale « Vautours France » en Ardèche
- Lâcher de Gypaète Barbus sur la commune de Meyrueis
- Participation au « Rallye-Nature » en Cévennes
- Animation sur le site des « Gorges du Tarn » pendant la floraison des Sabots de Vénus
- Réalisation de 2 randonnées dans le cadre du « Festival de la Randonnée » : une randonnée sur les Orchidées et une autre sur la faune sauvage
- Soirée d'information sur l'état des populations de Vautours au sein des Grands Causses, animée par la LPO Grands Causses
- Animation du site « Web » Natura 2000.
- Participation aux « ateliers techniques » MIL'OUV du Parc National des Cévennes.
- Réalisation d'un poster « Natura 2000 » à l'échelle du sud de la Lozère
- Réalisation d'une plaquette d'information destiné aux grimpeurs sur les Gorges du Tarn et la Jonte

PORTRAIT

L'Armérie de Girard

une plante que l'on retrouve ici et nulle part ailleurs dans le monde...

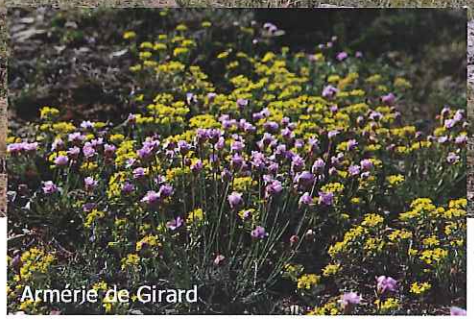
Armérie de Girard

De son nom latin *Arméria girardii*, cette plante vivace fait partie de la famille des Plombaginacées. Elle peut être nommée également Armérie de Gérard ou Armérie faux-jonc.

C'est une espèce endémique qui pousse uniquement sur les arènes dolomitiques des Causses. 130 ha dans le monde et uniquement ici ! D'une taille peu élevée, de 8 à 15 cm, elles fleurissent de mai à juin. Les fleurs sont roses à 5 pétales en têtes, serrées de bractées au sommet d'un pédoncule plus long que les feuilles. Ces dernières sont allongées, linéaires et rapprochées à la base. Elles forment des touffes gazonnantes.
On peut la rechercher dans une formation dolomitique mais sa présence hors de la zone serait une découverte.

Les pelouses à Armérie de Girard sont créées et entretenues par l'activité pastorale. L'ouverture des milieux et le pâturage des pourtours rocheux accentuent l'érosion des roches dolomitiques friables. Entraînés par l'eau de ruisselllement et les vents, les sables dolomitiques s'accumulent au pied des chaos rocheux.
Ces plages sableuses présentent des caractéristiques écologiques analogues à celles des rocailles environnantes : aridité, forte amplitude thermique et très faible concurrence végétale. Pionnières, les pelouses à Armérie de Girard s'installent sur ces sols mis à nu de l'arène dolomitique. Si le sol superficiel n'est pas perturbé par le passage des troupeaux, le groupement végétal se transforme en pelouse sèche d'allure steppique (pelouses à cheveux d'ange). L'activité d'animaux fouisseurs comme les lapins de garenne ou sangliers permettent également de rajeunir le milieu, qui, plus ou moins altéré, se régénère immédiatement sur le sable mis à nu.

Les pelouses à Armérie de Girard présentent un très fort intérêt prioritaire au titre de la directive européenne Habitat. Elles sont à l'origine de la création du site Natura 2000 du « Causse Méjean ».

Le pâturage ovin extensif est nécessaire au maintien des milieux ouverts, et par conséquent aux pelouses à Armérie de Girard. Abandonner ces activités pastorales traditionnelles conduirait au boisement, préjudiciable à cet habitat d'intérêt communautaire propre à la France méridionale.

Armérie en fleur

Pour tout renseignement : http://gorgestarnjonte.n2000.fr

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses - Mairie - 48210 Gorges du Tarn Causses 04.66.48.74.95, grandsite.gorgesdutarnjonte@orange.fr (et www.gorges-tarn.com)
Animateur et opérateur agro-environnemental du site Natura 2000 et conception de la lettre info : FDC 48 - Maison de la Chasse et de la Nature - 48000 MENDE; 04.66.65.75.85, e.martin.fdc48@chasseurdefrance.com
Crédits photos : B. BERTHEMY, R. DESCAMPS, O. PROHIN, JP. MALAFOSSE, Y. MACCAGNO, B. JEANNIN, E. MARTIN, A. JULIEN, FDC48.
Lettre info diffusé à 4 500 exemplaires. **Imprimerie des 4** - MARVEJOLS